

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE**

**MAIRIE
DE
MARQUEFAVE**

31390

☎ 05.61.87.85.13

Fax 05.61.87.31.13

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira, à la mairie, salle du conseil municipal,
Le Jeudi 14 Mars 2024 à 19 heures.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

ORDRE DU JOUR :

BUDGET

- 1- Vote du compte administratif 2023 en conformité avec le compte de gestion tenu par le service de gestion comptable.
 - Présentation du résultat de l'exercice 2023
 - Présentation des différents bilans de consommation
- 2- Présentation des éléments préparatoires au BP 2024 :
 - Présentation de la masse salariale prévisionnelle -Tableau des effectifs
 - Etat récapitulatif des indemnités des élus
 - Principaux investissements
 - Taxes directes locales
 - Subventions aux associations
- 3- Délibérer sur une demande d'admission en non-valeur

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Marquefave, le 07 Mars 2024

Maire,


Eric PAYEN.

